

BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE CÉROU VÈRE 2014-2018

LE SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE CÉROU VÈRE

BASSIN

Structure de gouvernance intercommunale, chargée de mettre en place une gestion concertée de la ressource en eau sur les bassins versants Cérou et Vère

Le Syndicat est composé de 6 EPCI et du Département du Tarn



La gestion de l'eau et des rivières devient un enjeu de plus en plus important et sera déterminant pour l'avenir de nos territoires notamment au regard de l'évolution du climat.

La rivière et les problématiques qui y sont liées (qualité de l'eau et des milieux aquatiques, prévention des inondations, érosion des sols et des berges...) ne s'arrêtent pas aux limites administratives des collectivités (communes, communautés de communes ou communauté d'agglomération) ; elles ne peuvent être gérées efficacement qu'à l'échelle du bassin versant.

C'est pourquoi des réformes ont été engagées pour clarifier les compétences des collectivités par rapport à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Dans ce contexte, les 6 EPCI concernés et le Département du Tarn, adhèrent au Syndicat de Rivière qui couvre 100 % du territoire des bassins versants Cérou et Vère. Par conséquent, le Syndicat de Rivière devient le **Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère**

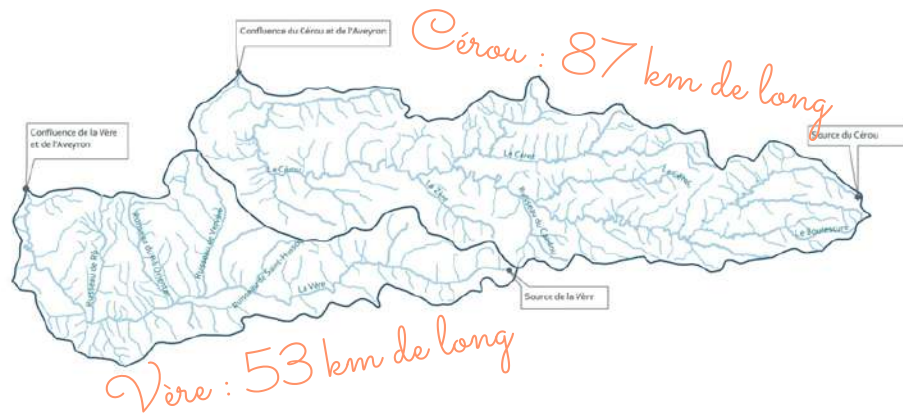


Le bassin du Cérou vu du ciel

LE TERRITOIRE

Les bassins versants du Cérou et de la Vère sont les 2 principaux affluents rive gauche de la rivière Aveyron en aval après le Viaur. Ces 2 bassins couvrent environ 84 communes : 80 dans le Tarn, 2 en Aveyron et 2 dans le Tarn et Garonne et représentent 828 km².

Ces 2 bassins versants, juxtaposés, sont géomorphologiquement, pluviométriquement et hydrologiquement différents.

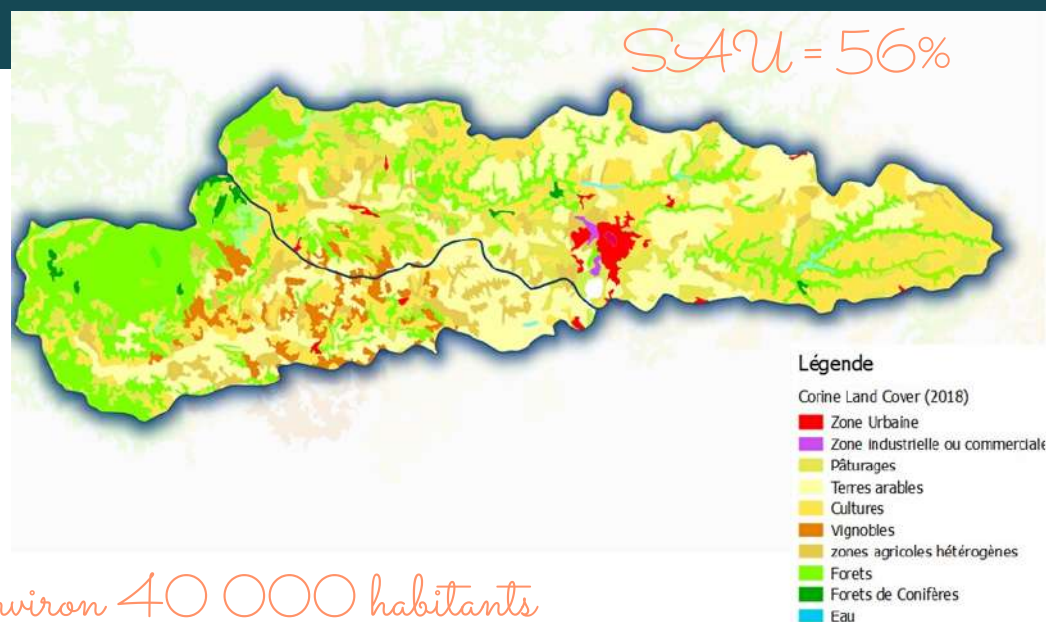


UN TERRITOIRE MAJORITAIREMENT RURAL

La Surface Agricole Utile (SAU) est de 465km², ce qui représente 56% du bassin versant. L'agriculture est l'activité dominante. Dans le bassin du Cérou l'activité polyculture élevage est plus présente alors que dans le bassin de la Vère les céréales puis la vigne sont les cultures principales. La forêt couvre 35 % du territoire.

La densité de population est faible (40 hab/km²). La principale zone urbaine est l'agglomération carmausine, qui concentre plus de 40 % de la population des bassins versants. C'est d'ailleurs dans ce secteur que se situent les activités "industrielles" composées d'un tissu de PME et de PMI très diversifié. Enfin, l'activité minière était autrefois très présente sur le bassin carmausin.

La forêt domaniale de la Grésigne couvre environ 3600 ha



Environ 40 000 habitants

LE CONTRAT DE RIVIERE

Il s'agit d'un accord écrit entre les porteurs de projets locaux (collectivités, usagers, ...) et les partenaires financiers publics (Agence de l'eau, Région, Département, Etat).

L'ensemble de ces acteurs s'engage à réaliser un programme d'actions de 5 ans ayant pour but d'améliorer la qualité de l'eau et de valoriser les milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants.



Le Cérou à Salles

"C'est un outil de gestion intégrée de la ressource en eau, avec plusieurs volets thématiques"

LES VOLETS DU CONTRAT
2014 - 2018

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

A1 : SUIVI QUALITE, A2 : DOMESTIQUES, A3 : AGRICOLES, A4 : INDUSTRIELLES, A5 : EAU POTABLE

VOLET B1 : GESTION ET RESTAURATION DES MILIEUX

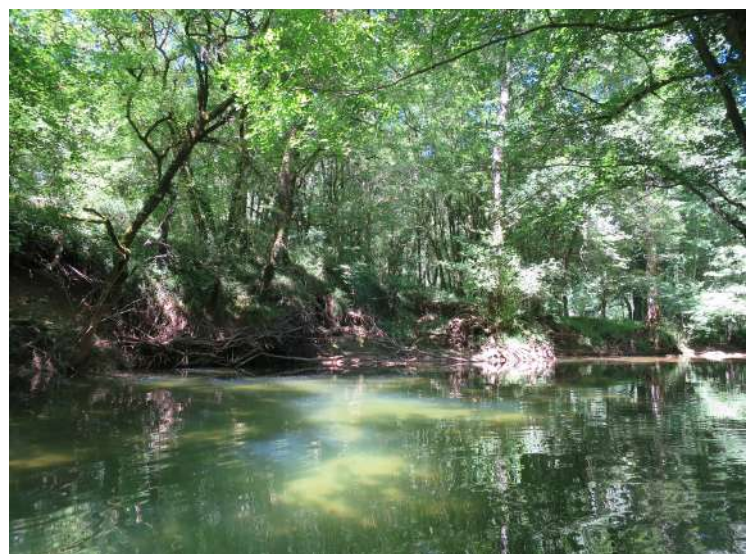
VOLET B2 : PRÉVENTION DES INONDATIONS

VOLET B3 : GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE

VOLET C : ANIMATION, SUIVI, COMMUNICATION



Le Pont Candèze - Monesties



Le Cérou à Monesties

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

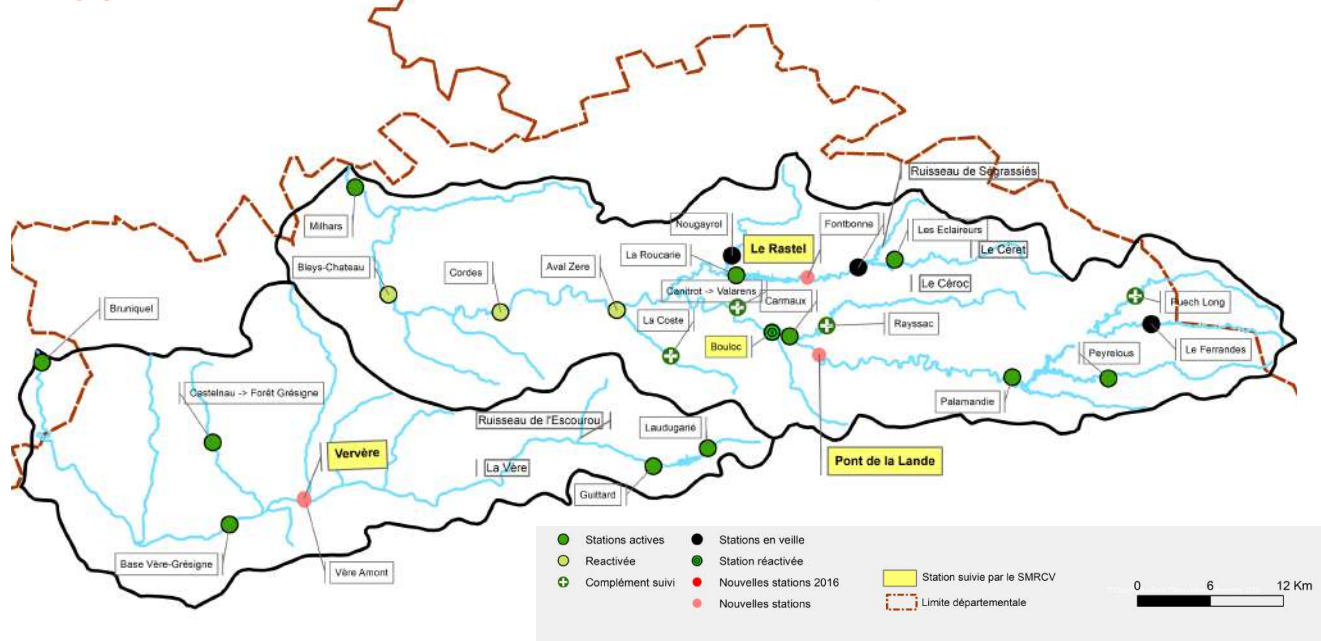
A1

Suivi qualité de l'eau

126K €

objectif : Développer le réseau de suivi des stations qualité en prenant en compte les différents enjeux du territoire (eau potable, pression agricole, impacts industriels...) afin de localiser et d'identifier les sources et les causes des pollutions pour pouvoir mettre en oeuvre les actions permettant de les réduire.

"Un réseau de suivi dense suite aux 2 contrats de rivière"



ETAT ECOLOGIQUE 2017



Source : SIE ADOUR GARONNE

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

ZOOM SUR LE BILAN DE L'EVOLUTION DE LA QUALITE DE L'EAU (réalisé par le bureau d'études eaucéa)

"Amélioration des teneurs en nitrates d'origine agricole, mais des valeurs encore élevées sur les affluents"

Certains affluents du Cérou véhiculent des teneurs élevées en nitrates comme le Céroc, la Zère et le Cérou lui-même dans sa partie amont. Ces petits cours d'eau sont en effet plus sensibles aux lessivages des sols agricoles provoqués par les épisodes pluvieux.

Le bassin versant de la Vère, classé en « Zone vulnérable nitrates », est régulièrement sujet dans sa partie amont, à des pics de nitrates importants associés à de fortes de conductivités, notamment lors de phénomènes pluvieux (la capacité de dilution étant plus faible en tête de bassin).



couvert végétal

"L'épuration des eaux usées domestiques a connu un net progrès"

Avec la construction de nouvelles stations d'épuration, on constate une amélioration significative de la qualité des eaux sur les paramètres phosphore, molécules azotées et oxygène dissous.

Des marges de progrès sont encore possibles comme sur le Candou (malgré une nette amélioration) et sur le Cérou à Valarens (réduction du phosphore mais maintien du dépassement sur les nitrites et l'ammonium).

"Un passé industriel minier dans le bassin du Cérou"



Suintement dans le Cérou



Rejet eaux d'exhaure

Des pollutions en provenance des anciens sites miniers sont encore présentes dans le bassin versant du Candou et du Cérou en aval de Carmaux.

Dans le **Candou**, le pompage des eaux d'exhaure est nécessaire pour rabattre la nappe à un niveau bas afin d'éviter les résurgences en surface, de protéger les installations de CAP découverte... Les eaux rejetées apportent dans le milieu :

- des composés comme le fer et le manganèse, en partie abattus par des lagunes
- des sulfates, sur lesquels le traitement semble inefficace, rejetés en concentration importante dans le Candou et responsables d'une conductivité élevée sur le Cérou en aval de Carmaux.

Dans le **Cérou**, des suintements en provenance de l'ancien site de la cokerie amène dans le Cérou :

- des Hydrocarbures
- des HAP* provenant du site de la cokerie (aval immédiat de Carmaux).

*HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

"Une population piscicole globalement impactée"

La population piscicole (l'ichtyofaune) est globalement impactée dans les bassins versants, en cause principalement une mauvaise qualité de l'eau en amont des bassins versants et l'hydromorphologie perturbée, en particulier sur la Vère.



"LA VÈRE : UNE RIVIÈRE À HYDROMORPHOLOGIE PERTURBÉE"

La Vère (en amont de Larroque) et la plupart de ses affluents ont subi dans les années 70-80 des aménagements hydrauliques lourds dans le cadre du remembrement dont la rectification et le recalibrage. Ces aménagements, ayant permis la mise en culture de la vallée de la Vère, ont impacté le fonctionnement de la rivière à plusieurs niveaux (*habitats, capacité d'épuration, ripisylve, écoulements...*)

Des impacts de la retenue de Fourroque

- Des phénomènes de relargage d'ammonium (toxique pour le milieu).
- Des phénomènes de réchauffement des eaux ont lieu en période estivale.

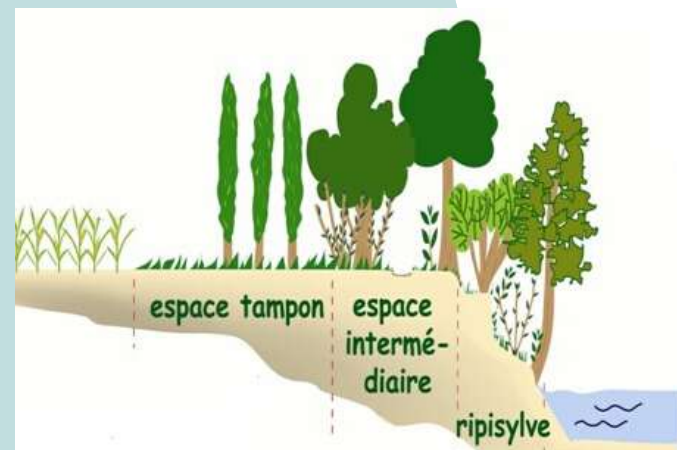
Ces 2 phénomènes engendrent des déficits d'oxygénation de l'eau. Ces résultats, combinés à un habitat physique dégradé (recalibrage) s'accompagnent de résultats « moyen » à « mauvais » sur les paramètres biologiques.

"Une biodiversité à préserver"

- La présence d'une population d'écrevisses à pattes blanches recensée sur quelques cours d'eau traduit le bon état du milieu. Cette population semble toutefois décliner cette dernière décennie appelant à une attention particulière pour cette espèce patrimoniale et rare sur le bassin.
- De nombreuses *odonates* sont présentes sur la Vère dont certaines sont protégées (*Macromia*).
- La présence de loutre a également été détectée sur les bassins versants.



SCHEMA DE LA BERGE IDEALE



GLOSSAIRE

Ichtyofaune : poissons

Odonates : libellules

Hydromorphologie : ensemble des processus physiques (érosion, transport solide, débordement,...) qui contrôlent le fonctionnement des cours d'eau et des formes qui en résultent

Recalibrage : augmentation de la débitance du cours d'eau ou du gabarit

Rectification : suppression des méandres et diminution de la sinuosité du lit

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

"La persistance des pesticides"

Le nombre de pesticides et métabolites quantifiés dans le bassin de la Vère est supérieur à ce qui est trouvé dans le Cérou. Une proportion plus importante de fongicides est à noter, dû à une surface en vignes plus importante dans ce bassin versant. Le nombre de molécules quantifiées a toutefois diminué au cours des dernières années mais les concentrations des molécules restantes semblent avoir augmenté.

Les principales molécules retrouvées sont, tout comme dans le Cérou, le métolachlore, le métazachlore, leurs sous-produit respectifs, le glyphosate et son métabolite l'AMPA.

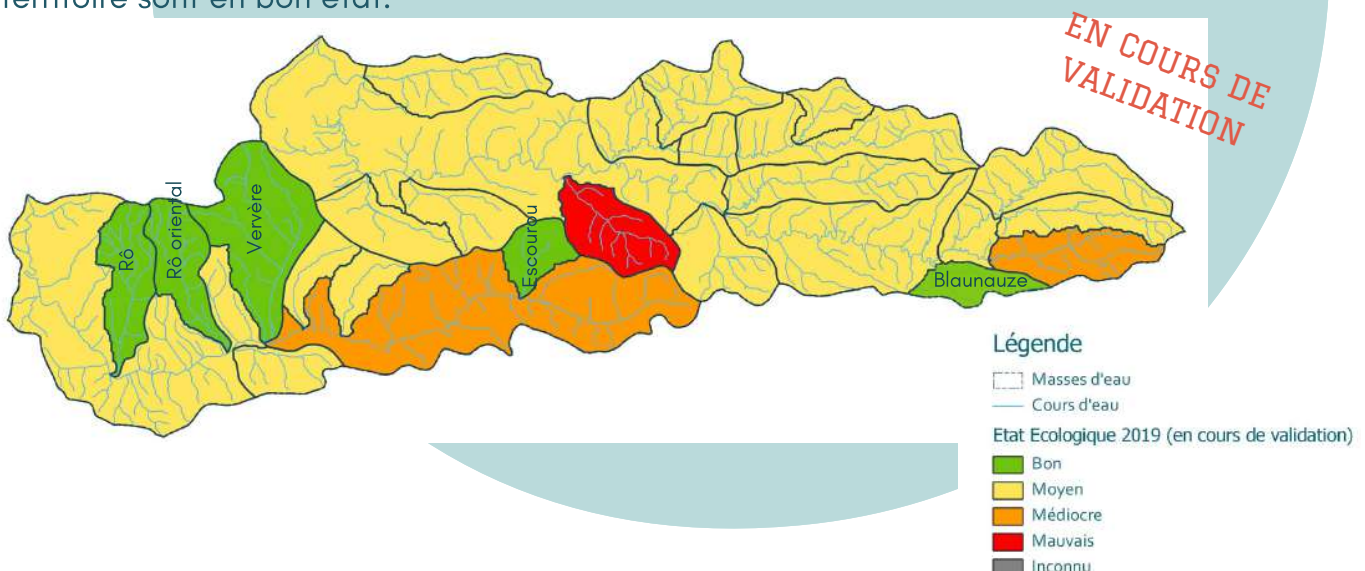
Des métabolites de produits comme l'atrazine sont encore présents malgré une proscription de la molécule mère en 2003, signe de la persistance de ces molécules et d'une importante capacité de stockage dans les sédiments.



prélèvement pour suivi qualité

20 % des masses d'eau en bon état

Au vu du prochain état des lieux DCE, en cours de validation, 20 % des masses d'eau du territoire sont en bon état.



LE BILAN DES ACTIONS

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

A2 Assainissement domestique

1 623 K €



Station d'épuration de Vieux

objectif :

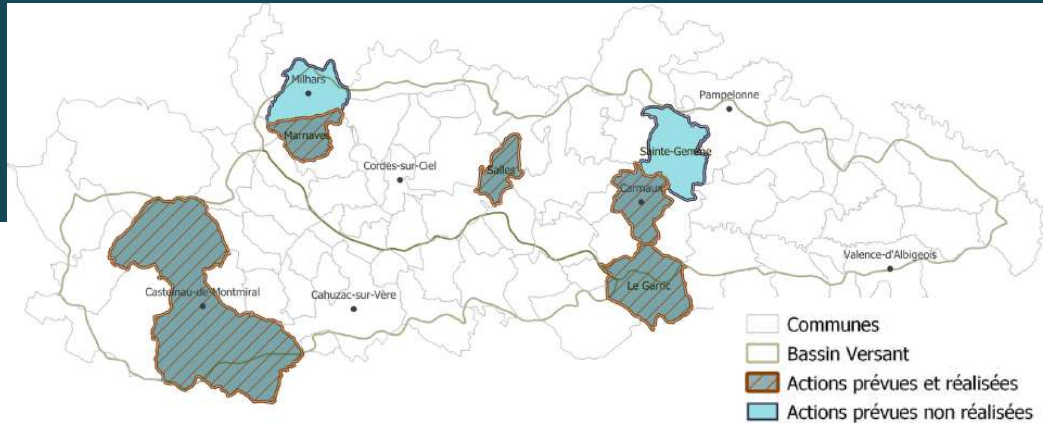
Améliorer, fiabiliser les capacités d'épuration sur l'ensemble des bassins versants

17 communes engagées :

- 4 nouvelles stations d'épuration et réseaux
- 1 station d'épuration améliorée

1 raccordement structurant remplaçant une station d'épuration déficiente et collectant les effluents d'un bourg

- 2 communes ont amélioré leur collecte ou réseau
- 1 commune en ANC
- 2 stations d'épuration en projet
- 5 Schémas d'assainissement réalisés ou en cours



A3 Opérations agricoles

2 926 K €
DONT 2 839 K € DANS LE
CADRE DU PAT

ACTION
PHARE

objectif :

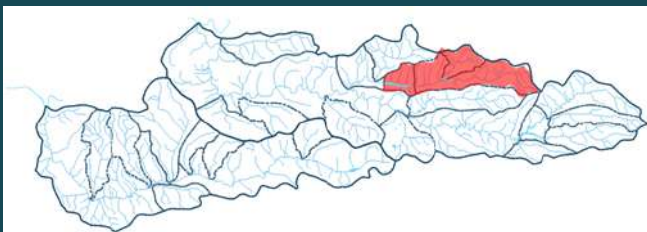
Maitrise des pollutions et perturbations d'origine agricole sur l'ensemble des bassins versants



Journée technique sur le sol

PAT* FONTBONNE ROUCARIE

programme d'actions multipartenarial de 5 ans autour des problématiques de pollutions agricoles sur l'aire d'alimentation des captages en eau potable de Fontbonne et de la Roucarie afin de réduire les impacts sur la production d'eau potable.



Le programme a permis de nombreuses avancées (sensibilisation des différents acteurs, évolution des pratiques, évolution de la qualité de l'eau...), de nombreuses actions ont été mises en place mais des marges de progrès sont encore possibles.

*PAT : Plan d'Actions Territoriales

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

A5

Assurer une alimentation en eau potable de qualité

15 928 K€

ENJEU
PRIORITAIRE

15 unités de production AEP ont engagé des opérations :

- Création de la nouvelle station de la Roucarié (AEP pour 30 000 personnes) et fusion de 2 SIAEP
- 2 créations de station de traitement
- Amélioration de plusieurs traitements
- 4 Interconnexions entre plusieurs unités de gestion permettant la sécurisation en AEP
- 5 périmètres de protection mis en œuvre ou améliorés
- 2 études pompage forage
- réseau AEP : plusieurs créations, extensions ou renouvellement



ZOOM SUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE USINE DE LA ROUCARIE

MONTANT PRÉVISIONNEL :
8 680 K€ H.T

La nouvelle usine regroupera les productions de Fontbonne et de la Roucarié pour une capacité de traitement de 540 m³/h.

Les objectifs sont multiples :

- Répondre à un enjeu de santé publique en fournissant en quantité tout au long de l'année une eau irréprochable en matière sanitaire
- Maîtriser durablement le prix de l'eau (la production photovoltaïque couvre près de 85 % des besoins en énergie pour la production)
- Assurer la continuité de service durant les travaux
- Assurer la protection des espèces protégées et de leur habitat
- Réduire l'impact des boues : des serres de séchage sont prévues pour les boues issues du traitement



Projet de la nouvelle usine

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET B1 : GESTION ET RESTAURATION DES MILIEUX

objectif :

Concilier les activités humaines et la préservation des milieux

1 866 K €

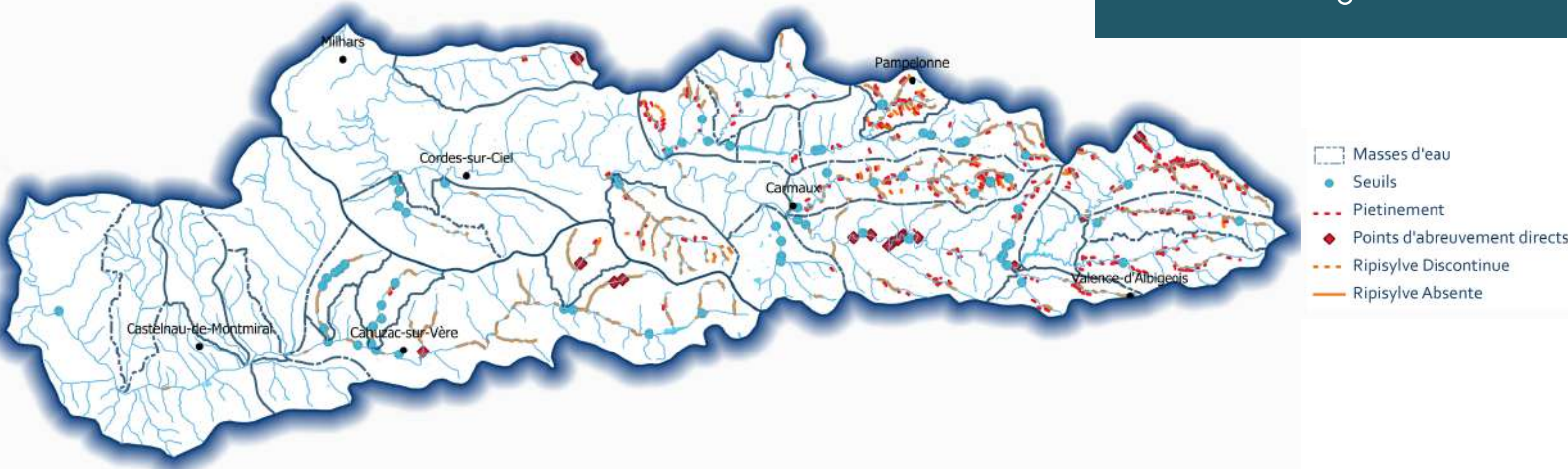
Le PPG*

Au cours du contrat de rivière, le PPG Cérou Vère a été actualisé :

- Un diagnostic de l'état hydromorphologique des masses d'eau a été réalisé.
- Des réunions ont été organisées avec les élus afin de prioriser les enjeux pour les 5 ans à venir
- Un programme de travaux a été élaboré pour 5 ans (2017-2022)

*Le **plan pluriannuel de gestion** est un outil de planification structuré et cohérent de travaux répondant à un enjeu d'intérêt général sur un territoire. Il s'agit d'un programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau de 5 ans. Une enquête publique a eu lieu pour déclarer le PPG d'intérêt général.

Diagnostic des cours d'eau



L'acquisition de connaissances

Un **recensement et une cartographie** des zones humides ont été réalisés sur l'ensemble du territoire



Différents suivis sont réalisés sur les cours d'eau des bassins versants afin de mieux connaître la vie biologique et d'évaluer les bénéfices de certains travaux ou aménagements réalisés.

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET B1 : GESTION ET RESTAURATION DES MILIEUX

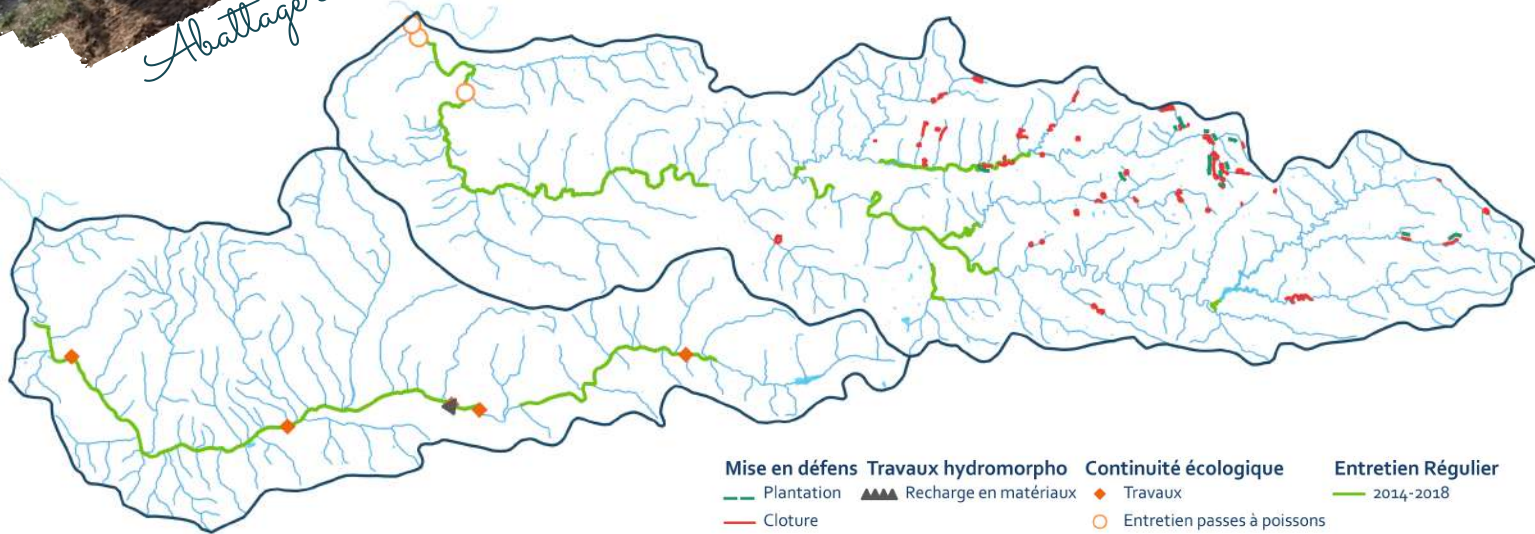
Les travaux réalisés
au cours du contrat

enlèvement d'embâcles



Abattage sélectif

Gestion de 133 km
de berges



1 chantier de recharge en
granulats pour diversifier
les écoulements sur la
Vère



Cérou : 3 passes à poissons
entretenus tous les ans

Vère : 6 interventions en
faveur de la continuité
écologique

plus de 11 km de berges
mises en défens pour
réduire le piétinement du
bétail dans les cours d'eau



plus de 9 km de haies
plantées soit en ripisylve
soit en rupture de pente
pour lutter contre l'érosion
des sols



LE BILAN DES ACTIONS

VOLET B2 : PREVENTION DES INONDATIONS

116 K€

Les bassins versants du Cérou et de la Vère sont confrontés à des phénomènes d'inondations d'origines multiples. Aussi, depuis la création du SMRCV en 2005, les élus locaux ont souhaité agir en faveur de la prévention des inondations.

L'objectif du contrat de rivière était de relancer une dynamique sur la prévention des inondations en s'engageant dans une démarche PAPI* et en accompagnant les communes dans l'élaboration leur PCS**.



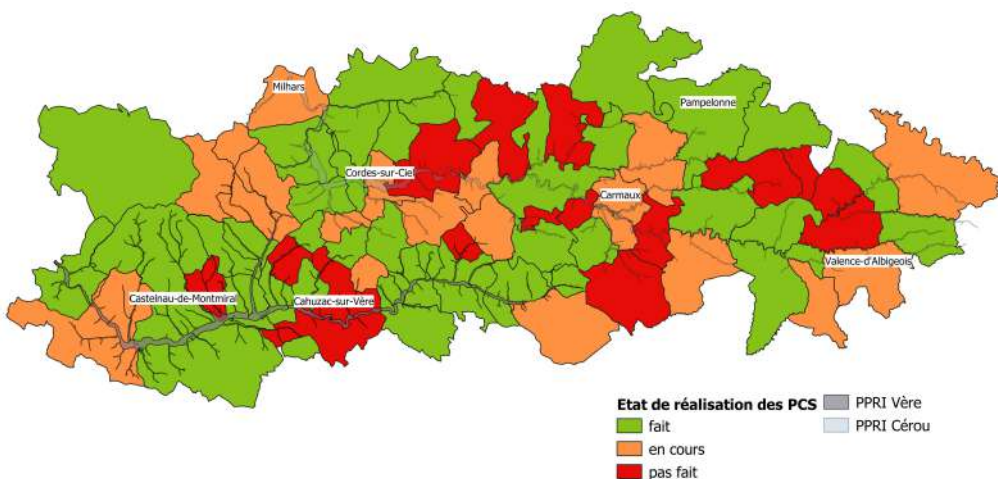
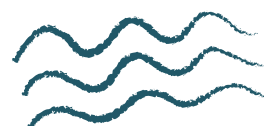
- Une chargée de mission recrutée
- Un PAPI d'intention a été élaboré (réunion de concertation, élaboration du dossier de candidature...) et labellisé le 12 septembre 2019 :

12 opérations ciblées sur la sensibilisation des acteurs du territoire et sur les études préalables au PAPI complet (travaux)

- une trentaine de communes accompagnées pour l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde

*Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations

est un programme opérationnel ayant pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur les biens et personnes, les activités économiques et l'environnement



** PCS : Plan Communal de Sauvegarde : document que doivent obligatoirement établir les communes concernées par un PPRi : Plan de Prévention des Risques Inondations
2 PPRi ont été approuvés sur le territoire en 2013, celui du Cérou et celui de la Vère. L'ensemble des communes du bassin versant est donc concerné.

.....
Plus d'infos sur notre site :
cerouvere.e-monsite.com
Rubrique Prévention des inondations

LE BILAN DES ACTIONS

VOLET B3 : GESTION QUANTITATIVE

141 K€
CÔÛT DES ETUDES
PREALABLES A CE JOUR

objectif :

Garantir la ressource en eau pour tous les usages

LE PROJET DE REHAUSSE DE SAINT GÉRAUD



Le barrage de Saint-Géraud

Fiche d'identité du barrage :

- Construction : 1983 - 1987 sous Maîtrise d'Ouvrage des Départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, par le biais de la création de l'Institution Interdépartementale du Barrage de St Géraud
- Mise en eau : mai 1992
- Capacité : 14 490 millions de m³
- Type : Remblai en enrochements à noyau argileux

Le barrage est destiné :

- Au soutien des étiages du Cérou, de l'Aveyron
- À la compensation des usages (irrigation et eau potable) dans les basses vallées du Cérou et de l'Aveyron (Montauban).

Pourquoi la réhausse ?

- Le constat de bassin versant déficitaire, nécessite d'identifier des modalités de gestion différentes, ou de nouvelles ressources.
- Les modifications de gestion liées aux changements climatiques soulignent les difficultés pour atteindre les débits cibles à Milhars (DOC*), Loubéjac (DOE**).



MONTANT PRÉVISIONNEL :
2 250 K€ TTC

Rehausse de la cote du barrage :

Le programme fixe une valeur de rehausse de la cote RN de 1,35m qui permettra un gain de 1.435.000 m³ représentant 9,5% de la capacité actuelle.

La rehausse prévue au programme est de type « hausses fusibles ». Le début des travaux est envisagé pour 2021.



Système "hausses fusibles"

Des études d'impacts environnementales sont actuellement en cours et nécessaires pour l'obtention de l'autorisation environnementale.

*DOC : Débit d'Objectifs Complémentaires

** DOE : Débit d'Objectifs d'Etiage

L'animation territoriale

Elle est primordiale dans ce type de programme. Elle nécessite :

- la mise en œuvre d'une gouvernance à l'échelle locale pour répondre aux enjeux liés à la gestion de l'eau mais aussi aux évolutions réglementaires et administratives
- l'animation des missions techniques et administratives du syndicat et du programme d'actions lui même
- l'organisation d'opérations de communication

Le suivi

Développement des données sur l'eau et SIG*

Au cours de ce contrat, le SMRCV a développé son outil de gestion des données sur l'eau associé à un outil cartographique, en partenariat avec d'autres syndicats du bassin Tarn-Aveyron

SIG : Système d'Information Géographique

La communication : quelques réalisations

Diverses animations, manifestations sont mises en place par le syndicat de rivière et ses partenaires pour communiquer et sensibiliser le grand public, les enfants, les élus et acteurs locaux.



Nettoyage des berges à Carmaux



Module pédagogique "zéro phyto avec le CPIE



Fête de l'eau 2014



Sentier de la libellule à la Roucarie



Expo "zéro phyto" au marché de Monesties

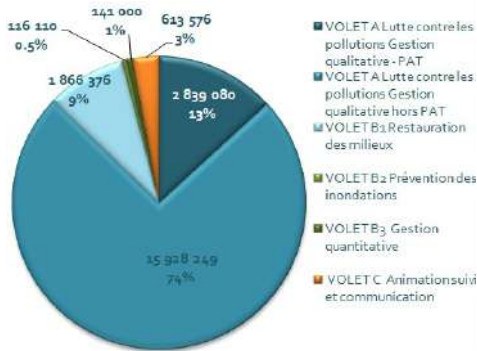


Plantation de haies avec l'école de Cahuzac

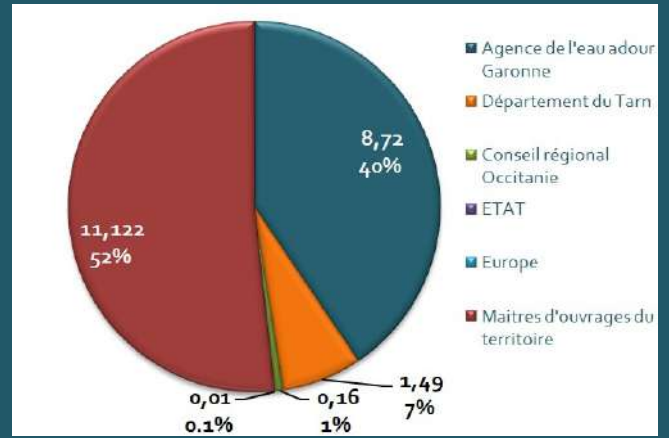
LE BILAN FINANCIER

21.5 millions d'euros utilisés
sur 25 millions prévus

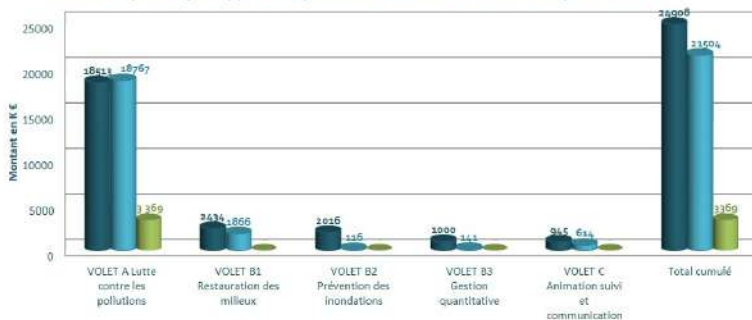
RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉALISÉES PAR VOLET



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR FINANCEURS



Bilan des dépenses par rapport aux prévisions du Contrat de rivière 2014- 2018 (en ke)



	VOLET A Lutte contre les pollutions	VOLET B1 Restauration des milieux	VOLET B2 Prévention des inondations	VOLET B3 Gestion quantitative	VOLET C Animation suivi et communication	Total cumulé
total prévision contrat	18513	2434	2016	1000	945	24908
réalisation contrat	18767	1866	116	141	614	21504
actions complémentaires	3369	-	-	-	-	3369



Comité de rivière - 26/06/2019

PERSPECTIVES

Afin de pérenniser les actions débutées et les efforts entrepris dans le cadre de ce contrat, le Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère travaille avec l'ensemble de ses partenaires à l'élaboration d'un nouveau contrat de rivière. L'objectif est de répondre à l'enjeu de reconquête du bon état des masses d'eau dans le cadre de la DCE.

CONTACTS :

SYNDICAT DE BASSIN CEROU VERE

05 63 36 45 58

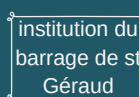
cerouvere.e-monsite.com

pour s'abonner à notre **NEWSLETTER**:

Suivez nous sur



LES PRINCIPAUX PARTENAIRES :



Avec la participation :
Des SIAEP, des EPCI du territoire